

FORMATION AIPR - Opérateur

(Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

PUBLIC VISÉ

Tout personnel destiné à effectuer des travaux à proximité de réseaux aériens, souterrains ou subaquatiques.

PRÉ REQUIS

- ✓ Savoir lire et écrire
- ✓ Être âgé de 18 ans minimum (sauf dérogation).

DURÉE

7h

LIEU

En centre de formation
Sur site client

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Max : 10 stagiaires

Objectifs

Connaître les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrages lors de travaux à proximité de réseaux :

- ✓ la sécurité des personnes et des biens,
- ✓ la protection de l'environnement,
- ✓ la continuité de fonctionnement de ces ouvrages.
- ✓ Identifier les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

Moyens pédagogiques

- ✓ Cas pratique, mise en situation et échanges
- ✓ Salle de cours.
- ✓ Supports pédagogiques

Moyens techniques

- ✓ Ordinateur.
- ✓ Vidéoprojecteur.
- ✓ Support de formation.

Moyens d'encadrement

- ✓ Formateur expérimenté et spécialisé sur cette thématique.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuille d'émergence.
- ✓ Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation.
- ✓ Évaluation des compétences
- ✓ Attestation de fin de formation.

FORMATION AIPR - Opérateur

(Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

PROGRAMME

Formation Théorique

- ✓ Le rôle de l'opérateur, sa mission et les responsabilités à son niveau.
- ✓ Les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- ✓ Les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents) et les risques à moyen et long termes liés aux atteintes aux réseaux existants (intégrité, tracé).
- ✓ L'utilisation des moyens de protection collective et individuelle.
- ✓ L'environnement, les marquages - piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, la lecture du terrain, les moyens de repérage.
- ✓ Les situations potentiellement dangereuses ou inattendues, les modalités pratiques d'alerte de la hiérarchie.
- ✓ Les techniques à utiliser dans le but de ne pas endommager les réseaux en fonction de l'imprécision du positionnement des ouvrages.
- ✓ Le maintien des réseaux existants (intégrité, tracé).
- ✓ Les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident.
- ✓ La règle des 4A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

LE + FORMATION

Avec cette formation, l'entreprise se dotera d'opérateurs capables d'intervenir à proximité de réseaux aériens ou souterrains dans le respect des exigences de la législation

Informations Complémentaires

- ✓ La médecin du travail peut prescrire un test psychotechnique en cas de nécessité.
- ✓ La visite médicale est réalisée auprès du médecin du travail.
- ✓ Elle comprend des test visuels et auditifs, et peut être complétée par des tests psychotechniques si le médecin le prescrit.